

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

Envoyé en préfecture le 12/02/2014

Reçu en préfecture le 12/02/2014

Affiché le 10/02/14 SLO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 FEVRIER 2014
N°06/2014**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE TROIS FEVRIER

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 janvier 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., BROUET R., CAILLAT G., CATTANI J. L., GERONI J., CHAIB J., CHATELARD M., DUCLOU C., GALLEGRO G., GALVEZ M., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILLET G., PERUGINI B., VITINGER A., ZABONI G.

PROCURATIONS : DIETRICH F. à MENDEZ M

ABSENTS : SCHMAUCH MF., VIOLA S., ZANNI B

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur ZABONI Gilbert est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL AU SEIN DE SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX ET D'ORGANISMES EXTERIEURS**

Par délibération en date du 15 mars 2008, le Conseil municipal a élu ses délégués au sein des syndicats intercommunaux auxquels la commune appartient.

Il y a lieu d'élire un nouveau titulaire au SICCE (Syndicat du collège de Jarrie et du contrat enfance) en remplacement de Mme POIZAT et de sa suppléante Mme VIOLA (désignée par délibération complémentaire du 8 avril 2008).

Est candidate : Mme Josiane CHAIB

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DESIGNE Mme Josiane CHAIB pour représenter la commune en tant que membre titulaire auprès du SICCE

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 03 février 2014

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification.

